



**Bien vivre
et vieillir
chez soi
dans sa
communauté**



Table régionale
de concertation
des aînés de la
Côte-Nord

Les Tables locales
de concertation des aînés
de la Côte-Nord

L'Alliance

en faveur de l'amélioration
des conditions de vie des aînés



Portrait des conditions de vie des aînés

Aguanish



Août 2016

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

La municipalité d'Aganish se situe dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Minganie. Aganish est localisée à environ 1 000 kilomètres à l'est de Québec, à 350 kilomètres à l'est de Sept-Îles et à 125 kilomètres à l'est de Havre-Saint-Pierre. En fait, Natashquan est la municipalité la plus près d'Aganish, soit à 28 kilomètres à l'ouest de celle-ci.

La municipalité d'Aganish comprend aussi le petit hameau de L'Île-Michon situé à 3,5 kilomètres à l'est.

Les premiers habitants d'Aganish sont venus des Îles-de-la-Madeleine.

L'économie de la municipalité repose, en partie, sur la pêche au crabe alors que la pêche au saumon attire de nombreux pêcheurs de l'extérieur.

En décembre 1996, Aganish fut reliée au reste du Québec grâce au prolongement de la route 138.

AUTRES INFORMATIONS

Date de constitution : 1^{er} janvier 1957

Gentilé : Aganishois, Aganishoise

Superficie totale : 680,59 km²

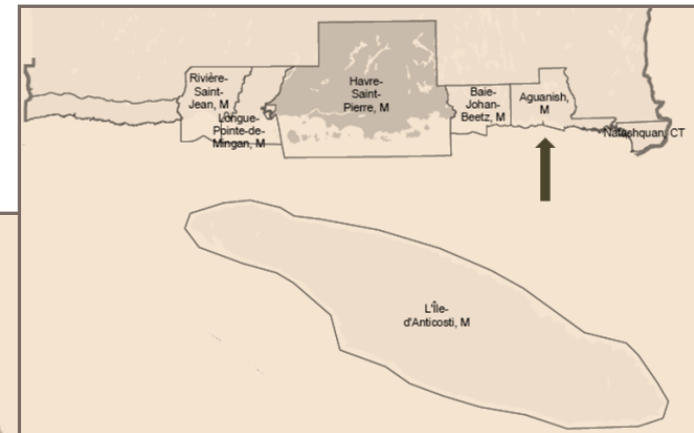
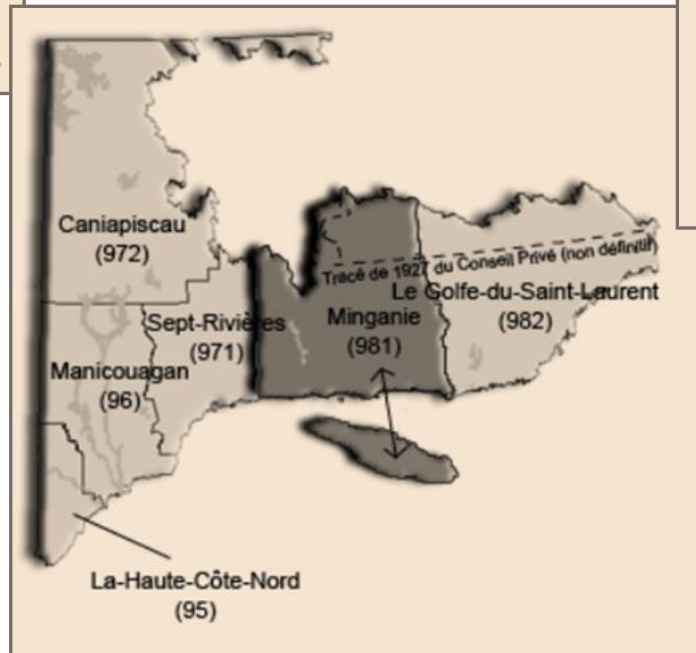
Superficie terrestre : 548,40 km²

Population estimée en 2015 : 261 personnes

Densité (2015) : 0,5 hab./km² (terrestre)

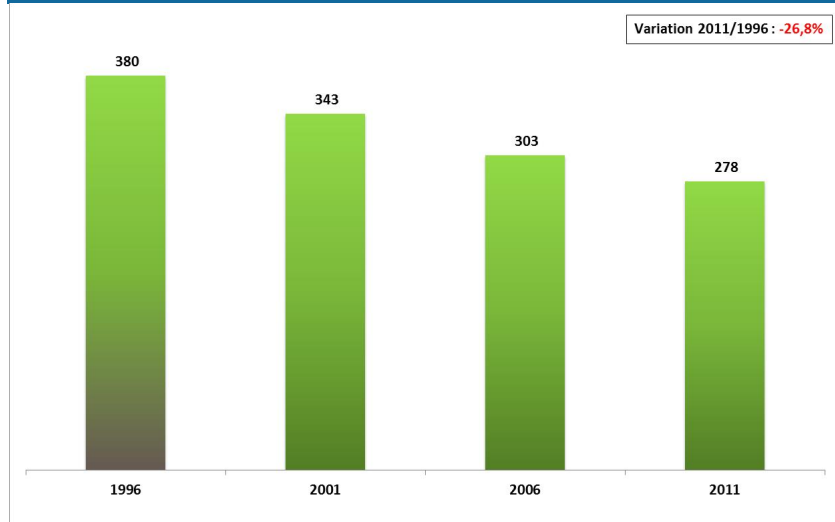
MRC : Minganie

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

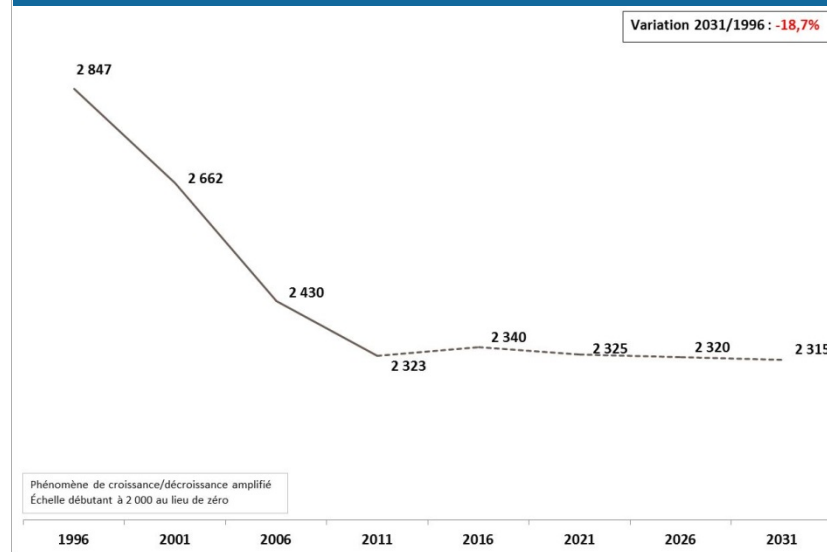


QUELQUES STATISTIQUES...

Évolution de la population 1996 à 2011 (15 ans)



Perspectives démographiques 2016-2031 (15 ans) données regroupées



Constats sur l'évolution de la population

Entre 1996 et 2011, la population d'Aguanish a continuellement régressé. La baisse la plus importante a été enregistrée entre 2001 et 2006, soit de 40 personnes.

En 15 ans, Aguanish aurait perdu 26,8 % de sa population.

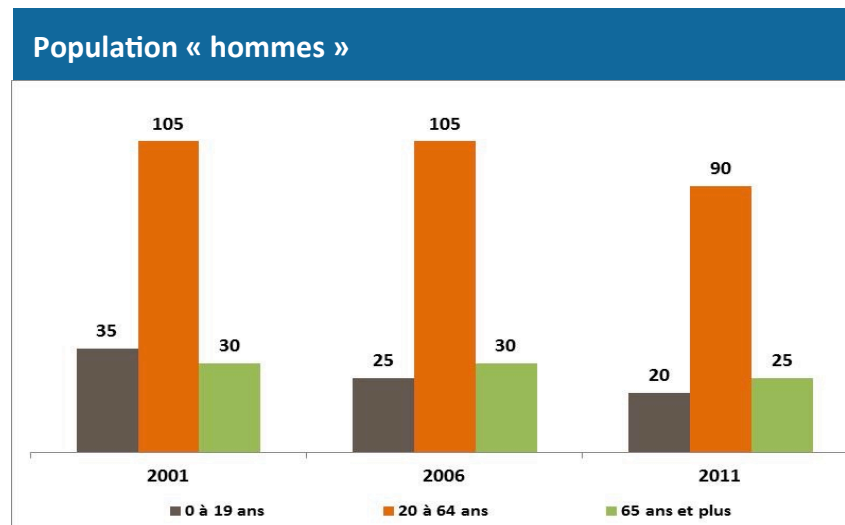
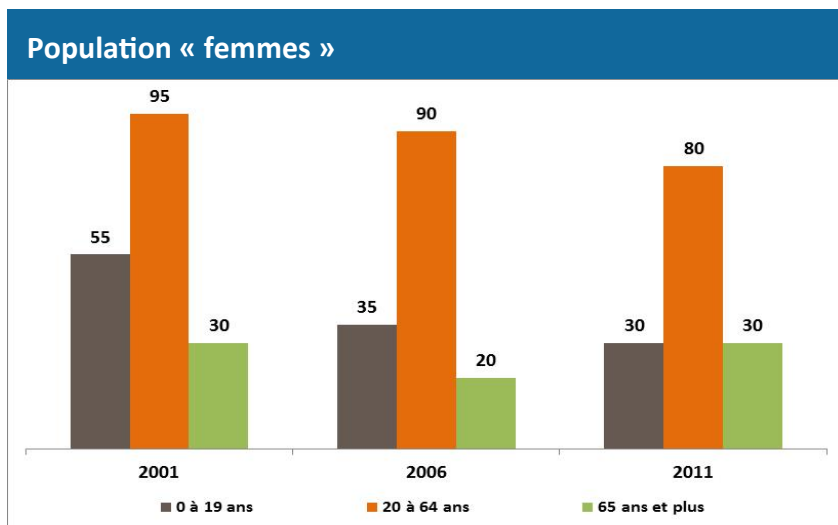
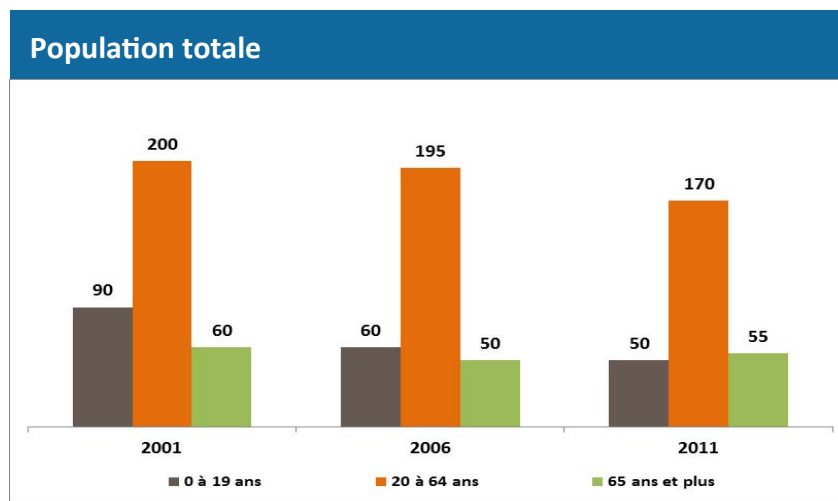
Si on se fie à l'estimation de la population pour 2015 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), soit 261 personnes, la municipalité aurait perdu 17 résidents additionnels entre 2011 et 2015, portant le taux de décroissance à -31,3 %.

Malheureusement, les données sur **les perspectives démographiques d'Aguanish ne sont pas disponibles**, compte tenu de son faible nombre de résidents. En fait, outre la municipalité de Havre-Saint-Pierre et la communauté autochtone de Nutashquan, toutes les autres entités de la MRC de Minganie (Aguanish, Baie-Johan-Beetz, Longue-Pointe-de-Mingan, Natashquan, L'Île-d'Anticosti, Rivière-au-Tonnerre et Rivière-Saint-Jean), incluant la communauté autochtone d'Ekuanitshit, ont été regroupées ensemble pour établir les perspectives démographiques.

Il est possible de constater que, globalement, la population de ces petites communautés chute de 1996 à 2011 et se stabilise par la suite à compter de 2016. En effet, selon ces perspectives démographiques, jusqu'en 2031 (édition 2014), la population des petites communautés de la Minganie devrait décroître de 8 personnes, soit 0,3 %, entre 2011 et 2031 (20 ans), et de 532 personnes, soit 18,7 %, entre 1996 et 2031 (35 ans). Cela représente respectivement un taux de décroissance annuel moyen composé de -0,02 % et de -0,59 %.

Il importe de souligner que, de 1996 à 2011, la population était surtout en décroissance dans les petites municipalités de la Minganie alors qu'elle était en croissance dans la communauté innue d'Ekuanitshit. Par ailleurs, le projet de construction du complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine, amorcé en 2009, a ralenti l'exode dans certaines communautés de la Minganie.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001 À 2011



Constats sur la répartition de la population par groupe d'âge

La population de personnes de « 0 à 19 ans » a diminué de façon importante entre 2001 et 2011 : -44 %

Cette décroissance s'est produite autant chez les femmes que chez les hommes :

- Femmes (-45 %)
- Hommes (-43 %)

La population de personnes de « 20 à 64 ans » a également fluctué à la baisse entre 2001 et 2011 : -15 %

Cette baisse fut enregistrée autant chez les femmes que chez les hommes :

- Femmes (-16 %)
- Hommes (-14 %)

La population de personnes de « 65 ans et plus » a aussi connu une légère baisse entre 2001 et 2011 : -8 %

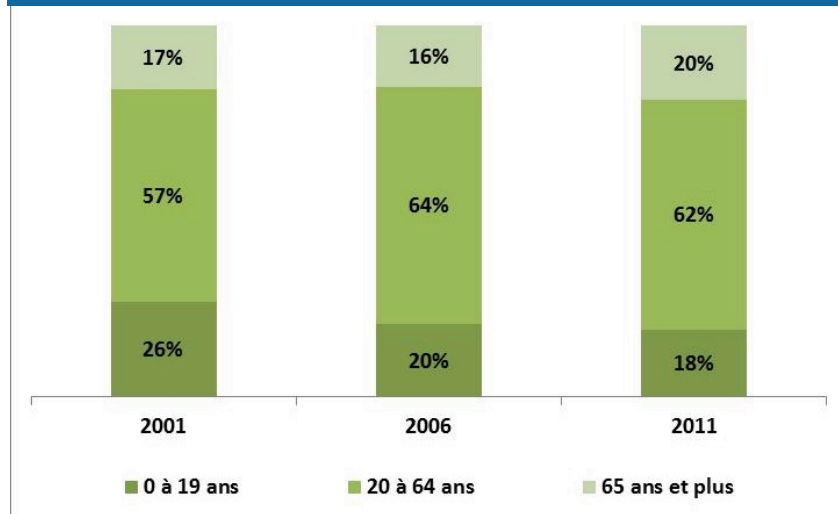
Cette baisse est surtout attribuable aux hommes :

- Femmes (0 %)
- Hommes (-17 %)

Note : *Puisque la population d'Aguanish n'est pas nombreuse, toute modification apparaît davantage, en termes de proportions.*

- Le nombre de **personnes âgées** est passé de **60 à 55 personnes** à Aguanish entre **2001 et 2011**.
- En 2011, les **hommes** constituent **45,5 %** des personnes âgées alors que les **femmes** en forment la plus grande partie avec **54,5 %**.
- L'**âge médian** de la population est passé de 40,9 ans à **49,7 ans**, de 2001 à 2011, soit une hausse de 8,8 ans sur une période de 10 ans. Cette hausse fut enregistrée autant entre 2001 et 2006 (+4,6 ans) qu'entre 2006 et 2011 (+4,2 ans).
- En **2011**, l'**âge médian** était de :
 - Femmes : 48,3 ans
 - Hommes : 51,4 ans.

Répartition de la population selon l'âge, 2001 à 2011, en %



Constats concernant le vieillissement de la population

La proportion relative de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 17 % à 20 % du total de la population, une hausse de 3 points de pourcentage sur 10 ans.

La proportion relative des personnes âgées de 20 à 64 ans a augmenté de 57 % à 62 %, soit de 5 points de pourcentage.

La proportion relative des 0 à 19 ans a diminué de 8 points de pourcentage, passant de 26 % à 18 %.

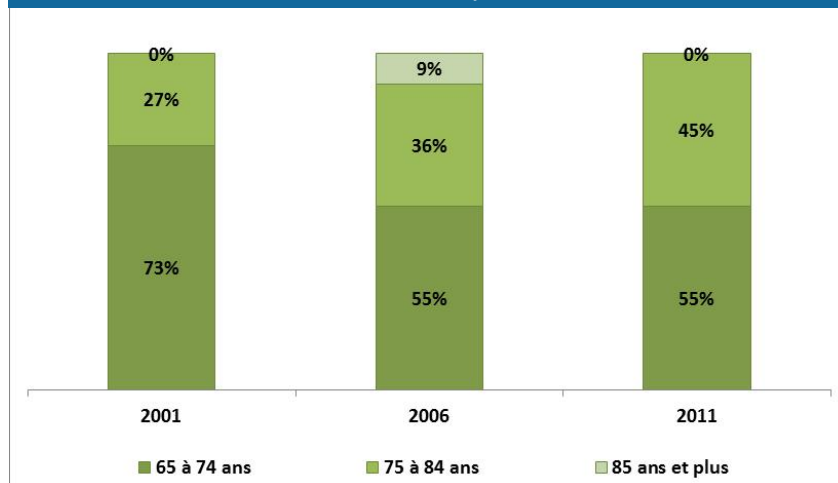
Au cours de cette période, on n'enregistre aucune augmentation des personnes âgées de 85 ans et plus puisqu'il n'y a personne dans cette catégorie d'âge.

La proportion relative du groupe des 75 à 84 ans a cependant augmenté de façon significative, soit de 18 points de pourcentage.

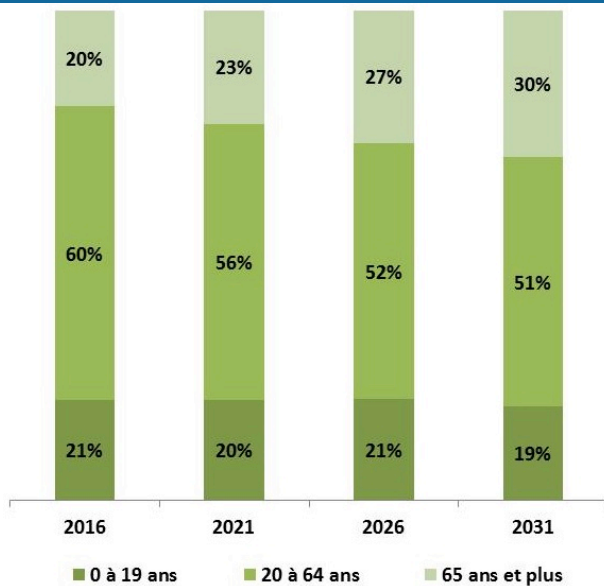
À l'inverse, la proportion relative du groupe des 65 à 74 ans a, quant à elle, diminué de 18 %, passant de 73 % à 55 %.

En 2011, l'âge médian des personnes aînées (excluant les résidents d'un établissement institutionnel) était de 74,5 ans, soit de 74,8 ans chez les femmes et de 74,2 ans chez les hommes.

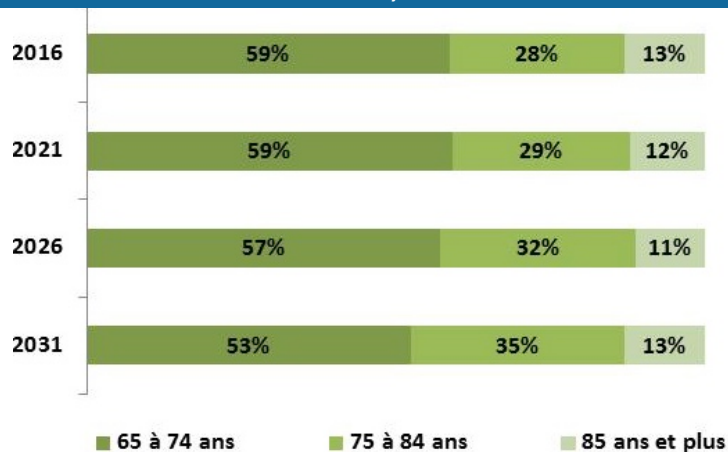
Répartition de la population âgée par groupe d'âge, 2001 à 2011, en %



Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2031, en %*



Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2031, en %*



Constats sur le vieillissement de la population, 2016-2031

La proportion relative de la population aînée augmenterait de 10 points de pourcentage entre 2016 et 2031, soit sur une période de 15 ans.

En 2031, près d'une personne sur 3 serait âgée de 65 ans et plus.

Plus de la moitié (53 %) des aînés auraient entre 65 et 74 ans en 2031, soit 6 points de pourcentage de moins qu'en 2016.

La proportion relative des aînés de 75 à 84 ans serait plus élevée en 2031 qu'en 2016, soit de 7 %, alors que la proportion des 85 ans et plus serait sensiblement la même.

En termes de chiffres absolus, le nombre de personnes de 65 à 74 ans passerait de 270 à 365, de 2016 à 2031 ($\Delta 2031/2016$: +35 %).

Le nombre de personnes de 75 à 84 ans passerait de 130 à 240, de 2016 à 2031 ($\Delta 2031/2016$: +85 %).

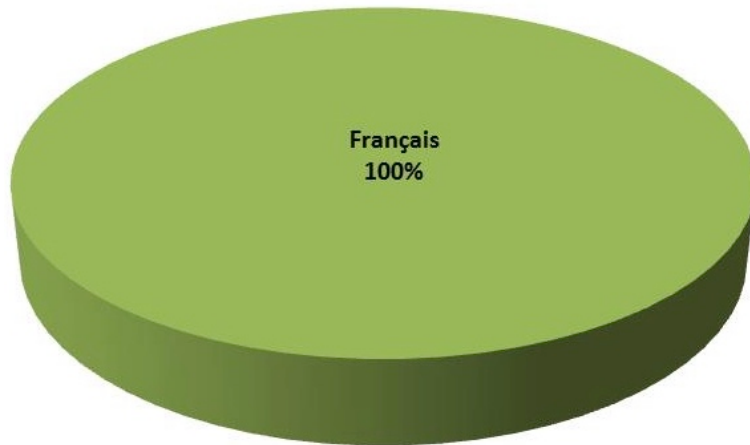
Le nombre de personnes de 85 ans et plus passerait de 60 à 90, de 2016 à 2031 ($\Delta 2031/2016$: +50 %).

L'âge moyen passerait de 44,1 ans en 2016 à 47,5 ans en 2031, soit une augmentation de 3,4 ans.

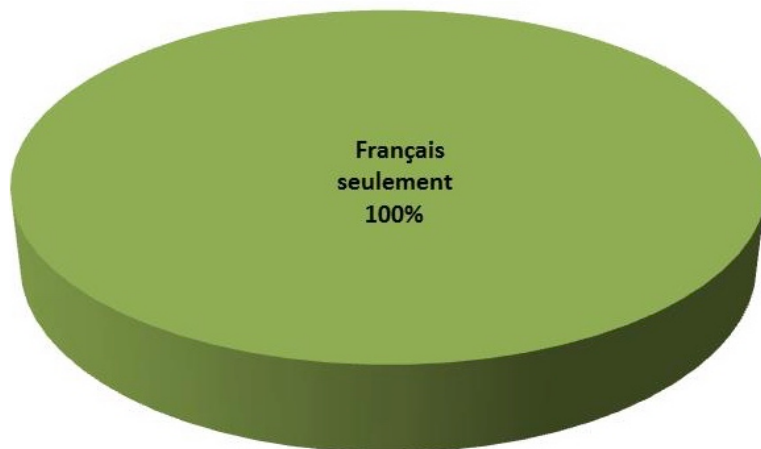
* Données regroupées – petites communautés de la MRC de Minganie

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES AÎNÉES...

Première langue officielle parlée, 2011



Connaissance des langues officielles, 2011

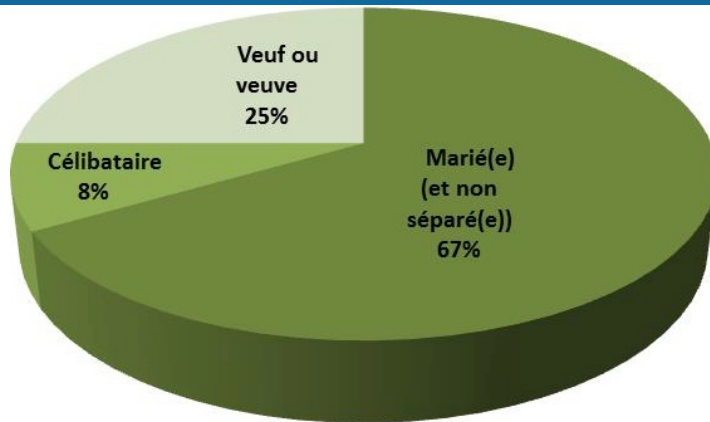


Constats sur la connaissance des langues officielles

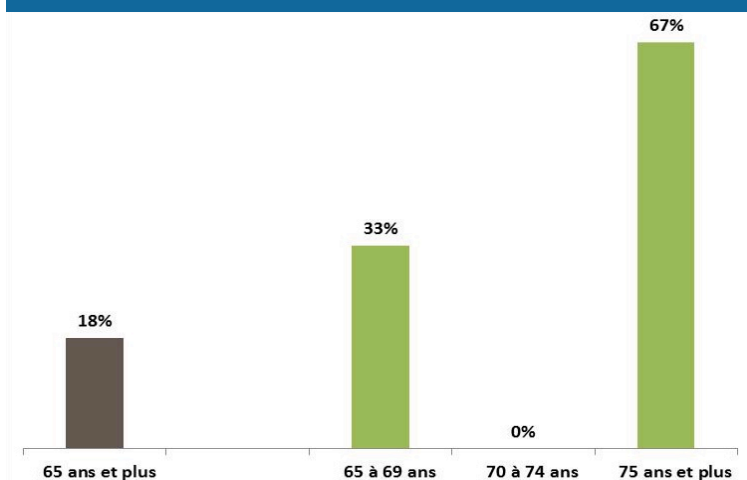
Toute la population aînée de la municipalité d'Aguanish a le français comme première langue officielle parlée.

Parmi les langues officielles, les aînés d'Aguanish connaissent uniquement le français. Aucune personne aînée ne mentionne connaître l'anglais.

État matrimonial, 2011



Personnes vivant seules, 2011



Constats – autres caractéristiques

Plus des deux tiers des personnes aînées sont mariées.

Une personne aînée sur 4 est veuve.

Moins de 20 % des personnes aînées vivent seules (15 personnes : 10 femmes et 5 hommes). Ces personnes sont surtout dans la catégorie d'âge des 75 ans et plus (10 personnes : 5 femmes et 5 hommes).

Les personnes aînées vivent surtout dans des maisons individuelles non attenantes (91 %).

En 2006, le taux de propriété dans la municipalité d'Aganish était de 80 % (pour toutes les catégories d'âge).

Type d'habitation, 2011



Références

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>
Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/>
Statistique Canada, Recensements : <http://www.statcan.gc.ca/>

Notes

Arrondissement des données des recensements : Par souci de confidentialité, Statistique Canada publie des données qui ont été arrondies aléatoirement. L'arrondissement des données supprime la possibilité d'associer des chiffres à une personne ou à un petit groupe de personnes en particulier. Par conséquent, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10. Il faut donc s'attendre à ce que les totaux et les chiffres correspondants puissent présenter quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas nécessairement à 100.

Les **caractéristiques des personnes aînées** excluent les résidents d'un établissement institutionnel (logements collectifs institutionnels).

Définitions

Âge médian : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Densité de population : Elle représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges.

État matrimonial : Indique si, oui ou non, une personne de 15 ans et plus vit en union libre ainsi que l'état matrimonial légal de celles qui ne vivent pas en union libre. L'état matrimonial légal s'entend de l'état matrimonial de la personne selon la loi, c'est-à-dire célibataire, mariée ou veuve.

Taux de propriété : Pourcentage des logements privés qui sont occupés par leur propriétaire.

Maison individuelle non attenante : Logement non joint à un autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.